



moyens d'existence suffisants

Par **marykarib**, le **30/09/2011** à **04:01**

Bonjour,

Je viens demander votre aide car je suis française vivant à la Guadeloupe, je souhaiterai faire venir pour 2 semaines de vacances mon petit ami qui est "malheureusement" de nationalité haïtienne et qui est résident depuis quelques années à l'île de la DOminique et travaillant à son compte.

Je vais depuis maintenant 2 ans le voir régulièrement mais souhaiterai qu'il vienne pour une fois. J'ai une bonne situation (attestation d'hébergement obtenue) mais pour lui les affaires ne marchent pas fort. Donc son compte bancaire fonctionne mal.

La responsable à l'ambassade de Ste Lucie dont dépend cette affaire (car la plus proche de la Dominique) m'explique que ce qui compte n'est pas sa situation bancaire lors de la demande de visa, mais sa situation des 3 derniers mois, sachant que je ne peux servir de garant de ses "moyens d'existence suffisants" alors qu'il sera chez moi et pour très peu de temps....

Je suis déboussolée car il doit d'abord obtenir un visa pour Ste Lucie pour aller au RDV de l'ambassade où selon les dires de la responsable s'il n'y a pas d'entrée d'argent mensuel, le visa sera refusé..

Qui a fait l'expérience et que peut-on faire ??? Il s'agit là uniquement d'un visa de "vacances"..waw!! trop dur!

Par **marykarib**, le **01/10/2011** à **23:29**

Pour précision, Il a une carte de résident à la Dominique, il a aussi une carte (joublie le nom) qui prouve qu'il possède une société de transports de matériaux (qui ne fonctionne plus depuis bientôt un an pour manque de client) et une société de réparation mécanique (ouverte depuis un an).

Le fait est que les gens le paient en espèce ou lui font constamment des promesses de paiement (vu de mes yeux!)...du coup quand on lui donne de l'argent il ne va pas mettre sur son compte mais directement payer ses dettes.

Que doit-on faire, lui faire un beau virement arrangerait-il la chose? Si oui combien?

Sinon doit-on éventuellement travailler à lui faire des entrées d'argent durant 3 mois? (dommage pour les fêtes de Noel!)

Il compte vendre 3 de ses camions et véhicule qui lui rapporteront environ 9000 euros à eux 3...

Que faire que faire pour que ses moyens d'existence soient jugées correctes?

Merci

Par **mimi493**, le **02/10/2011 à 00:25**

[citation]Le fait est que les gens le paient en espèce ou lui font constamment des promesses de paiement (vu de mes yeux!)...du coup quand on lui donne de l'argent il ne va pas mettre sur son compte mais directement payer ses dettes. [/citation] ça ne l'empêche pas de faire une comptabilité et faire sa déclaration d'impôts

[citation]Que faire que faire pour que ses moyens d'existence soient jugées correctes? [/citation] sa fiche d'imposition montrant le revenu qu'il dégage par an de son activité, par exemple.

Par **marykarib**, le **02/10/2011 à 01:44**

ok je n'y avais pa du tout pensé. Je vois avec lui.